



KONICA MINOLTA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:1/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit : TONER TN321C utilisé

pour : bizhub C364/C284/C224, C364e/C284e/C224e

Identification du fournisseur :

Konica Minolta Business Solutions USA, Inc.

100 Williams Drive, Ramsey, New Jersey 07446, États-Unis

Téléphone : 201-825-4000

Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC

Téléphone : 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Règlement (CE) n° 1272/2008 Classification :

Non classé comme dangereux.

Norme de communication des dangers (États-Unis)

Classification : Non classé comme dangereux.

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogrammes de précaution : ---

Mot d'avertissement : ---

Mention de danger: ---

Conseils de prudence: ---

Autres dangers

Explosion de poussière (comme la plupart des poudres organiques finement divisées).



KONICA MINOLTA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:2/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance []

Préparation [X]

Principaux ingrédients :

[Nom générique]	[N ° CAS.]	[%]
Résine acrylique styrène	+++	65-75
Oxyde de fer ferrite	1309-37-1	5-15
Oxyde de manganèse	1344-43-0	1-10
La cire	+++	1-10
Pigment organique	147-14-8	1-10
Silice amorphe	7631-86-9	1-10
Le dioxyde de titane	13463-67-7	<1

+++ : Informations confidentielles du fournisseur

Ingrédients dangereux:

Nom chimique : Dioxyde de titane

N° CAS : 13463-67-7

N° EINECS : 236-675-5

NTP(USA) : Non répertorié

Monographies du CIRC : Groupe 2B

Code H(EC) : Carc. 2, H351

Nom chimique : Oxyde de manganèse N°

CAS : 1344-43-0 Code H

N° EINECS : 215-695-8

(CE) : Non applicable

4. PREMIERS SECOURS

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un ou deux verres d'eau. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

Inhalation: Amener immédiatement la victime à l'air frais. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon doux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : CO2, eau pulvérisée, mousse et produit chimique sec

Moyens d'extinction à éviter : Jet d'eau complet

Risques d'incendie et d'explosion : En cas de dispersion dans l'air, comme la plupart des poudres organiques finement divisées, peut former un explosif. mélange.

Protection des pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA).



KONICA MINOLTA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:3/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles: Aucun

Précautions environnementales : Aucune

Méthodes de nettoyage : Porter un équipement de protection individuelle (voir section 8). Aspirer ou balayer le matériel et placez-le dans un sac et conservez-le pour l'élimination des déchets. Utilisez un aspirateur équipé d'un filtre à air pour particules à haute efficacité (HEPA). Le vide doit être relié électriquement et mis à la terre pour dissiper l'électricité statique. Pour éviter la génération de poussière, ne balayez pas à sec.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention

Mesures techniques : Aucune

Précautions: Ne respirez pas la poussière. Éviter le contact visuel.

Conseils de manipulation sécuritaire : Essayez de ne pas disperser les particules.

Stockage

Mesures techniques : Aucune

Conditions de stockage : Garder le récipient fermé. Conserver dans un endroit frais et sec. Tenir hors de portée des enfants.

Produits incompatibles : Aucun

Matériaux d'emballage : bouteilles ou cartouches désignées par Konica Minolta.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie

Ventilation: Aucun n'est requis pour l'utilisation prévue.

Paramètres de contrôle (en tant que poussière totale)

ACGIH-TLV (USA) : 10 mg/m³ (particules inhalables), 3,0 mg/m³ (particules respirables)OSHA-PEL (USA) : 15 mg/m³ (poussières totales), 5,0 mg/m³ (fraction respirable)DFG-MAK(GER) : 4 mg/m³ (fraction inhalable), 1,5 mg/m³ (fraction respirable)Safe Work Australie-TWA : 10 mg/m³

Paramètres de contrôle (comme ingrédients : dioxyde de titane)

ACGIH-TLV (États-Unis) : 10 mg/m³Tableaux Z OSHA (États-Unis) : 15 mg/m³Safe Work Australie-TWA : 10 mg/m³

Paramètres de contrôle (comme ingrédients : oxyde de manganèse)

ACGIH-TLV (États-Unis) : 0,1 mg/m³ (Mn ; fraction inhalable)0,02 mg/m³ (Mn ; Fraction respirable)Tableaux Z OSHA (États-Unis) : plafond 5 mg/m³Safe Work Australie-TWA : 1 mg/m³

Équipement de protection individuelle

Non requis dans des conditions normales. Pour une utilisation autre que dans le cadre des procédures opérationnelles normales (comme en cas de déversement important), des lunettes de protection et des respirateurs peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après manipulation.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:4/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État physique : Forme solide :

Couleur : Cyan

Poudre (le diamètre moyen est de 5 à 10 um en volume)

Odeur:

PH

Presque inodore

N'est pas applicable

Point d'ébullition (°C) :

N'est pas applicable

Point de fusion (°C) :

Autour Aucune donnée disponible /[] (point de ramollissement)

Point d'éclair (°C) :

N'est pas applicable

Température d'auto-inflammation (°C) :

Pas de données disponibles

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Pas de données disponibles

Propriétés des explosions :

Pas de données disponibles

Taux d'évaporation:

Pas de données disponibles

La pression de vapeur:

N'est pas applicable

Densité de vapeur:

N'est pas applicable

Gravité spécifique :

1.2

Solubilité:

Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage, n-Octanol/Eau :

N'est pas applicable

Température de décomposition:

N'est pas applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Aucun.

La stabilité:

Stable sauf au-dessus de 200C(392F).

Réactions dangereuses :

Explosion de poussière, comme la plupart des poudres organiques finement divisées.

Conditions à éviter :

Décharge électrique, jetant au feu.

Matériaux à éviter:

Matières comburantes.

Produits de décomposition dangereux : CO, CO2, NOx et fumée.

Polymérisation dangereuse : ne se produira pas.



KONICA MINOLTA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:5/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aigüe:

Ingestion (orale), DL50 (mg/kg) :	>2000 (Rats) *
Voie cutanée, DL50 (mg/kg) :	Pas de données disponibles
Inhalation, CL50 (mg/l) :	>5,12 (Rat, 4 heures) *(C'était la concentration la plus élevée possible.)
Irritation de l'oeil:	Irritant minime (Lapin) *
Irritation de la peau:	Aucun irritant (Lapin) *
Sensibilisant cutané :	Non sensibilisant (Souris) *

Effets locaux : voir Toxicité chronique ou Toxicité à long terme

Toxicité chronique ou toxicité à long terme : L'inhalation

prolongée d'un excès de poussière peut provoquer des lésions pulmonaires. Elle est attribuée à une « surcharge pulmonaire », une réponse générique à des quantités excessives de poussière retenues dans les poumons pendant un intervalle prolongé. L'utilisation de ce produit, comme prévu, n'entraîne pas d'inhalation de poussière excessive.

Dans une étude chez des rats par exposition chronique par inhalation à un toner typique, un degré léger à modéré de fibrose pulmonaire a été observé chez 92 % des rats du groupe exposé à une concentration élevée (16 mg/m³), et un degré minime à léger de fibrose a été observé. noté chez 22% des animaux du groupe d'exposition moyen(4mg/m³). Mais aucun changement pulmonaire n'a été signalé dans le groupe d'exposition le plus faible (1 mg/m³), le niveau le plus pertinent pour les expositions humaines potentielles.

Cancérogénicité

Le CIRC a réévalué le dioxyde de titane comme cancérogène du groupe 2B (cancérogène possible pour l'homme). Dans les études d'inhalation chronique chez l'animal, la formulation tumorale observée uniquement chez les rats lors d'études d'inhalation chronique chez l'animal est attribuée à une « surcharge pulmonaire », une réponse générique à des quantités excessives de poussière retenues dans les poumons pendant un intervalle prolongé. L'utilisation de ce produit, comme prévu, n'entraîne pas l'inhalation de poussière excessive. À ce jour, les études épidémiologiques n'ont révélé aucune preuve d'une relation entre l'exposition au dioxyde de titane et les maladies des voies respiratoires au-delà des effets généraux de la poussière.

Mutagénicité :

Négatif (test AMES)

Tératogénicité :

Pas de données disponibles

(*= Basé sur les données d'autres produits Konica Minolta contenant des ingrédients similaires)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes de ce matériau sur l'environnement.

Écotoxicité :

Pas de données disponibles

Mobilité:

Pas de données disponibles

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible

Potentiel bioaccumulatif:

Pas de données disponibles

13. CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Lors de l'élimination des déchets ou des matériaux récupérés, consultez les réglementations fédérales, étatiques et/ou locales pour connaître la méthode d'élimination appropriée.



KONICA MINOLTA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:6/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations sur le code et les classifications selon les réglementations internationales

Classification ONU : Aucune

Informations complémentaires : Ce n'est pas une marchandise dangereuse selon IATA ou IMDG.

Code Hazchem (Austl.) : Aucun

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations américaines

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) :

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont conformes à toutes les règles ou ordonnances applicables en vertu de la TSCA.

Proposition californienne 65 :

L'ingrédient dioxyde de titane soumis à la proposition 65 de Californie est lié dans des matrices polymères de sorte qu'aucun avertissement n'est requis.

CERCLA (Loi globale sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale) :

Aucun.

SARA Titre III (Superfund Amendments and Reauthorization Act) 302 Substance extrêmement dangereuse :

Aucun.

311/312 Catégories de danger :

Aucun.

313 Ingrédients à déclarer :

Aucun.

Informations sur l'UE

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006.

•Règlement (CE) n° 2037/2000 du Parlement européen et du Conseil relatif aux substances qui appauvrisent la couche d'ozone : non applicable

•Règlement (UE) 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil relatif aux polluants organiques persistants (POP) : Non applicable

•Règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC) : non applicable

•Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil relative à la maîtrise des risques d'accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, modifiant puis abrogeant la directive 96/82/CE du Conseil (Seveso III) : non applicable

•Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil :

- Annexe XIV- Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

- Annexe XVII- Restrictions de fabrication, de mise sur le marché et d'utilisation de certains

Substances, préparations et articles dangereux : sans objet

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.



KONICA MINOLTA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:7/7

N° FDS : MFP-2853-2

Nom du produit: TONER TN321C

Date de préparation : 4 novembre 2010

Date de révision : 10 mars 2021

16. AUTRES INFORMATIONS

Évaluation HMIS : The National Paint and Coating Association (USA) : Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Texte intégral des phrases H :

Carc : cancérogénicité

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

Explication du terme : CIRC 2B signifie « cancérogène possible pour l'homme ».

Abréviations :

ACGIH-TWA : Valeur limite seuil de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CERCLA : Loi globale sur l'intervention environnementale, l'indemnisation et la responsabilité

DFG-MAK : Maximale Arbeitsplatz-Konzentration par Deutsche Forschungsgemeinschaft

DGR : Règlement sur les marchandises dangereuses

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

Code H : Code de danger

HMIS : Système d'identification des matières dangereuses

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer

IATA : Association du transport aérien international

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

NTP : Programme national de toxicologie

VLEP : Limite d'exposition professionnelle

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT : persistant, bioaccumulable et toxique

SARA : Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund

TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques

vPvB : très persistant et très bioaccumulable. Informations de

révision : révision régulière à la date de révision.

Références littéraires :

ANSI Z400.1-1993 ISO

11014-1

Directive 91/155/CEE de la Commission

CIRC(2010): Monographies du CIRC sur l'évaluation du risque cancérogène des produits chimiques pour l'homme,

Vol. 93, Carbon Black, Titanium Dioxide et Talc, Lyon, pp. 43-191 H.Muhle, B.Bellmann,

O.Creutzenberg, C.Dasenbrock, H.Ernst, R.Kilpper, JCMacKenzie, P.Morrow, U. Mohr, S. Takenaka et R. Mermelstein (1991)

Réponse pulmonaire au toner lors d'une exposition chronique par inhalation chez le rat. Toxicologie fondamentale et appliquée 17, pp.280-299.

NIOSH CURRENT INTELLIGENCE BULLETIN :Évaluation des risques pour la santé et recommandations concernant l'exposition professionnelle au dioxyde de titane :PROJET Restrictions :

Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations actuellement disponibles pour notre société. Cependant, notre société n'offre aucune garantie concernant ces informations et notre société n'assume aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent mener leur propre enquête pour déterminer l'adéquation des informations à leurs objectifs particuliers.